

Votre interlocutrice :
Deborah Zimmermann
Deborah.zimmermann@agrapi.ch
T: +41 31 356 30 51

Temps de travail, vacances et jours de congé

- Travail flexible avec le télétravail
- Horaires de travail flexibles (06.00 – 20.00 heures)
- Semaine de 41.15 heures
- 5 semaines de vacances, 6 semaines à partir de 50 ans
- Demi-journées offertes avant les jours fériés cantonaux
- Possibilité de congé non payé

Salaire, prestations sociales et avantages

- Système de rémunération équitable et transparent
- Prise en charge de 65% de la cotisation à la caisse de pension par AGRAPI ou deux plans d'épargne supplémentaires au choix
- Maladie et accident : salaire complet pendant 90 jours
- Soins en cas d'accident en division privée à l'hôpital et protection contre les négligences graves
- Allocations pour perte de gain surobligatoires
- Cadeau d'ancienneté tous les 5 ans
- Réduction sur l'abonnement demi-tarif des CFF en cas de déplacement lié au travail

Offre de formation et de développement

- Formations et ateliers relatifs à la solution informatique de la branche
- Formation continue individuelle spécialisée et interdisciplinaire

Environnement de travail

- Environnement de travail passionnant et gratifiant avec marge de manœuvre
- Culture ouverte de communication et de feedback
- Coopération encourageante et respectueuse
- Rôles divers dans les projets
- Événements d'équipe
- Entreprise innovante et numérisée avec une infrastructure sûre et agile
- Situation de travail centrale avec une bonne desserte par les transports publics

